

1849225	INFLUENZA AVIAIRE: MESURES D'APPLICATION DANS LA ZONE DE SURVEILLANCE TONGEREN-BORGLOON	
Objectif Ce document décrit la zone de surveillance (10 km) délimitée autour de la contamination par la grippe aviaire hautement pathogène de type H5N1 dans un élevage d'oiseaux à Tongeren-Borgloon et les mesures qui y sont d'application.		Version date: 30.09.2026 numéro de version: 1 référence: 1849225 v1
Annexes à ce document 1. Délimitation de la zone de surveillance Tongeren-Borgloon 2. Inventaire	Matériel de référence - Règlement 2020/687 - AR du 5 mai 2008	Destinataires Tous

Délimitation

La délimitation de la zone de surveillance Tongeren-Borgloon figure en annexe 1.

Mesures

Les mesures décrites dans le document 1715557 « Influenza aviaire: mesures dans une zone de surveillance » sont d'application dans la zone de surveillance Tongeren-Borgloon. Ce document est disponible sur les pages internet de l'AFSCA: [lien](#).

Déroptions

À partir du 05.10.2026, les volailles d'abattage peuvent être enlevées dans les conditions prévues par le document 1663138 vers un abattoir pour un abattage logistique.

Application

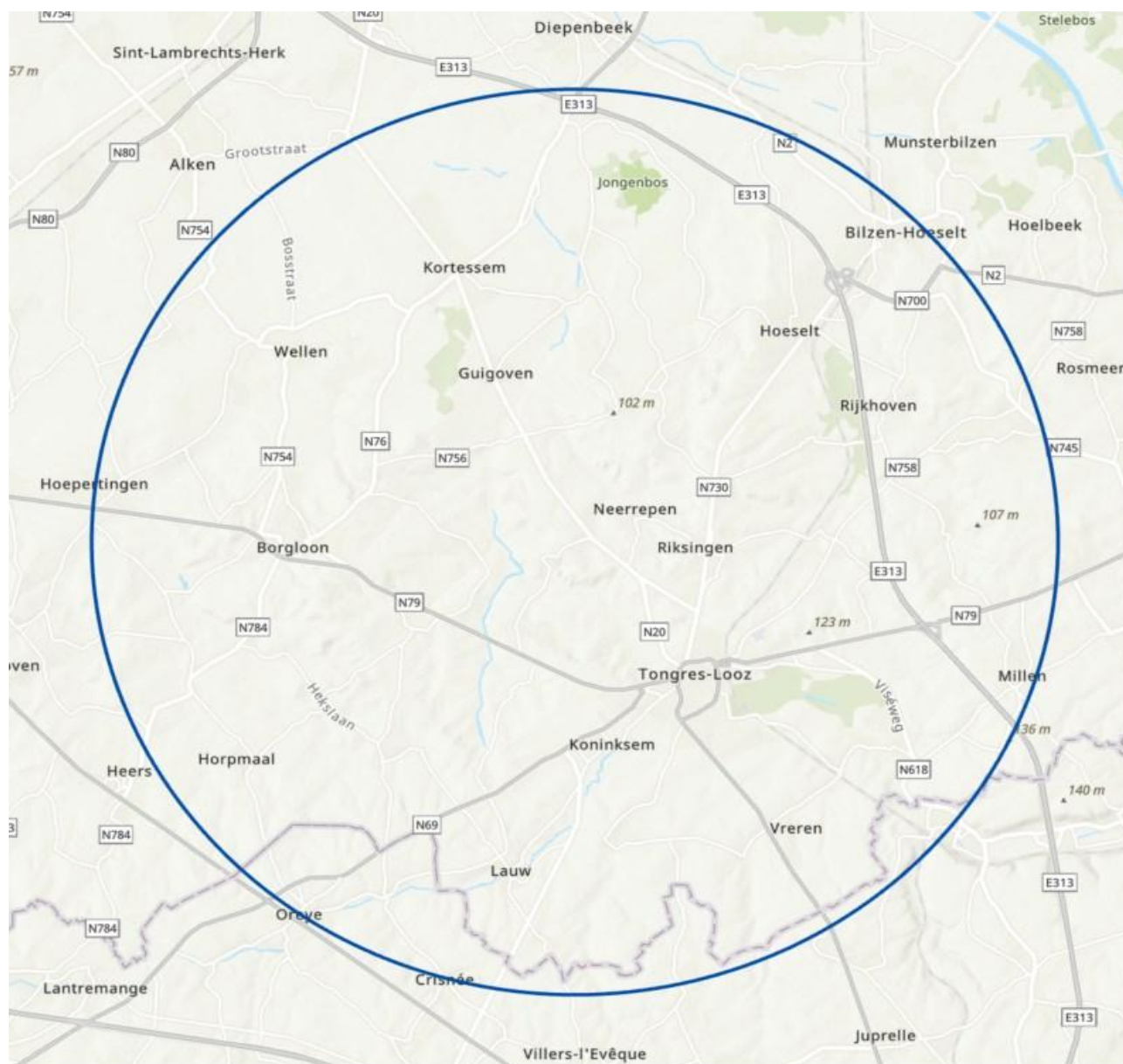
Cette instruction s'applique pour une durée indéterminée à partir du 30.09.2026.

annexe 1

DELIMITATION DE LA ZONE DE SURVEILLANCE TONGEREN-BORGLOON

La zone de surveillance Tongeren-Borgloon est constituée (des parties) de Alken, Awans, Bassenge, Bilzen-Hoeselt, Crisnée, Diepenbeek, Hasselt, Heers, Herstappe, Juprelle, Oreye, Riemst, Tongeren-Borgloon et Wellen.

Une carte détaillée et zoomable de la zone est disponible sur les pages internet de l'AFSCA: [carte](#).



annexe 2 INVENTAIRE

INFLUENZA AVIAIRE – INVENTAIRE DES VOLAILLES ET OISEAUX – ZONE DE SURVEILLANCE

A compléter par le détenteur et à transmettre à l'ULC. En alternative à ce document, le détenteur peut également inclure les informations demandées dans un courriel adressé à l'ULC (pri.ovb@favv-afsca.be ou pri.lie@favv-afsca.be en fonction de la province).

1. DONNEES D'EXPLOITATION OU L'ELEVAGE

nom et prénom		téléphone	
adresse			
e-mail			
no de troupeau			

2. INVENTAIRE

espèce avicole détenues	nombre	type d'activités (indiquer)
poules		
canards		
oies		
dindes		
pintades		
perdrix		
faisans		
caïlles		
ratites		
pigeons		
autres (préciser)		
total		

Fait à, le à h.

Signature du responsable